

Séance du 10 AVRIL 2019

Membres en exercice :	15
Présents :	13
Votants :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

---- L'an deux mille **DIX-NEUF**
le **10 avril à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 03 avril 2019

DCM N° 18/2019

Membres présents : Mmes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT Patrice, MACCARIO Fabrice, ALBERT JUESTZ Françoise, FAURE Michel, LATIL Yves, WALCZAK Franck, WEBER Hélène et BERTOU Christel.**

2 Absent(s) excusé(s) : **WALLON Muriel et VILLETTE Christelle**

2 Pouvoir(s) : **WALLON Muriel à ROBERT Frédéric et VILLETTE Christelle à TURCAN Nicole**

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

Envoyé en préfecture le 19/04/2019
Reçu en préfecture le 19/04/2019
Affiché le
ID : 004-210400131-20190410-201918SDE04-DE

OBJET : SDE 04 – RESEAU eborn / transfert de la compétence optionnelle « création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE)

---- Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal du courrier émanant de Monsieur le président du Syndicat d'Énergie des Alpes de Haute Provence concernant le transfert de la compétence optionnelle « création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE).

--- Monsieur le maire rappelle la délibération du conseil du 05 septembre 2016 par laquelle, la commune adhérente au SDE, a approuvé la modification statutaire concernant la compétence « Infrastructures de recharges des véhicules électriques ou hybrides rechargeables ».

----- Il convient aujourd'hui, de procéder au transfert de cette compétence et ainsi permettre l'intégration de la commune d'Aubignosc dans le périmètre géographique du futur réseau « eborn » qui sera l'un des principaux réseaux de recharge à l'échelle nationale.

---- Après en avoir délibéré à l'unanimité, Le Conseil Municipal :

* **CONFIRME** le soutien à cette démarche qui vise à assurer le déploiement de l'électromobilité de nos territoires

* **APPROUVE ET ACTE** le transfert de la compétence et l'intégration de la commune dans le périmètre géographique du futur réseau « eborn ».

--- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

Le maire,

René AVINENS

